

RAPPORT ANNUEL

Consortium de transport scolaire d'Ottawa
année scolaire 2019-2020

TABLE DES MATIÈRES

Mot du président	p. 2
Mission	p. 3
Vision	p. 3
Membres du conseil d'administration.....	p. 3
Introduction	p. 3
Réalisations 2019-2020.....	p. 4
Initiatives reliées à la pandémie de la COVID-19.....	p. 5
Statistiques de 2019-2020	p. 6
États financiers.....	p. 7

Mot du président



C'est avec plaisir que je vous présente le dixième rapport annuel du Consortium de transport scolaire d'Ottawa (CTSO). J'ai bien dit le dixième ! En 2019-2020, nous célébrons les dix années d'existence comme entité légale du CTSSO. Ceci est tout un succès dans cette collaboration interconseils. Il faut noter que cette collaboration au niveau du service de transport existait bien avant la création officielle du CTSSO.

D'autres priorités ont pris le dessus sur les festivités. L'année 2020 aura été une année exceptionnelle et inoubliable pour tous. Une pandémie mondiale vient changer nos vies. Les élèves sont restés à la maison du mois de mars au mois de juin. Forcément, les services offerts au niveau du transport scolaire sont suspendus. Tous nos employés étaient en télétravail. Je reconnais la résilience de nos employés qui se sont adaptés.

Au nom du Conseil d'administration, je tiens à souligner le dévouement et le travail de notre directeur en ces moments incertains. Il a su diriger avec succès son équipe et continue de traverser cette crise avec brio. Malgré toute cette incertitude, vous avez réussi à offrir des services aux élèves dès la première journée d'école, tout un exploit sachant que des exigences au niveau de la sécurité sanitaire changeaient de jour en jour. Nous vous en remercions.

Je vous souhaite bonne lecture de ce rapport qui démontrera encore une fois les succès du CTSSO.

Stéphane Vachon,
Président du Consortium de transport scolaire d'Ottawa

Mission

Assurer un transport sécuritaire, efficace et de haute qualité à juste prix pour les élèves admissibles sur son territoire.

Vision

Un chef de file en transport reconnu pour l'excellence de son service, de son accueil et de ses innovations.

Membres du conseil d'administration

Représentant(e)	Fonction	Conseil
Stéphane Vachon	Président du Consortium	CEPEO
Christine Brisson, CPA, CGA	Trésorière du Consortium	CECCE
Line Robitaille, CPA, CA, CIA	Administratrice	CECCE
Danielle Ryan, CPA, CMA	Administratrice	CEPEO
Patrick Pharand	Directeur du Consortium	

Introduction

Le Consortium de transport scolaire d'Ottawa est un organisme à but non lucratif qui fournit le transport scolaire au *Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario* et au *Conseil des écoles catholiques du Centre Est*. Le Consortium administre une base de données d'environ 40 000 élèves, dont au-delà de 30 800 élèves bénéficient d'un service de transport quotidien assuré. De plus, ce dernier gère le transport aérien et terrestre pour l'école provinciale Centre Jules-Léger.

La zone desservie par le Consortium couvre un territoire de plus de 35 000 km² comprenant 83 écoles. Le transport scolaire est assuré par 22 transporteurs d'autobus scolaires et fourgonnettes ainsi que du service de transport en commun OC Transpo.

Ces activités sont régies par un conseil d'administration qui est constitué d'un représentant de chacun des conseils membres. Son rôle est de veiller à la qualité du service, d'examiner et d'approuver le budget annuel, les politiques administratives, les procédures du Consortium et, enfin, d'établir une planification stratégique.

Le Consortium de transport scolaire se compose de onze membres du personnel, incluant dans l'ordre ; le directeur, un gestionnaire de transport, six agents de transport, un agent de sécurité, une agente en administration et finances ainsi qu'une technicienne de transport.

Principales réalisations 2019-2020

SÉCURITÉ DES ÉLÈVES

- Poursuite du partenariat avec le service de police ainsi que le programme d'amélioration de la sécurité routière de la ville d'Ottawa grâce à l'installation de caméras extérieures sur deux (2) autobus du CTSO visant à atténuer le nombre d'automobilistes qui n'immobilisent pas leur véhicule lorsque le bras d'arrêt de l'autobus scolaire est activé et que les feux clignotent. Le CTSO a été le premier consortium en province à utiliser cette technologie dite entièrement automatisée ;
- Toujours membre du comité consultatif sur la sécurité des autobus scolaires au niveau national ;
- Poursuite du programme de brigadiers scolaires en offrant des séances de formation ainsi que des vestes dans toutes les écoles élémentaires sur l'ensemble du territoire incluant Kingston, Trenton et Pembroke, toujours en collaboration avec la CAA;
- Séance de formation offerte en collaboration avec les deux conseils scolaires afin de sensibiliser les conducteurs de fourgonnettes aux différents types de clientèle à bord des véhicules (autisme, trisomie, handicap de développement, etc.) ;
- Poursuite de la formation obligatoire pour les transporteurs sur le rôle des conducteurs et conductrices dans la création d'un climat scolaire positif ;
- Tenue, en août 2019, de la 27^e édition de la journée de sensibilisation annuelle à la sécurité à bord des autobus scolaires pour les nouveaux passagers. Présentation de la formation normalisée par OECM Abeille Bourdonnante ;
- Poursuite du programme de sécurité « Prudence à bord » comprend deux séances de formation visant à accroître la sécurité du transport scolaire. Ces formations sont obligatoirement présentées dans chacune des écoles élémentaires. La première pour les élèves de la maternelle à la 3^e année et la seconde pour les élèves de la 4^e à la 8^e année. Les enfants apprennent les règles à suivre lorsqu'ils attendent l'autobus, montent à bord du véhicule, lorsque l'autobus est en marche, lorsqu'ils débarquent de l'autobus, lorsqu'ils traversent la chaussée devant l'autobus et circulent dans les zones dangereuses ; et
- Poursuite du programme d'identification des élèves de la maternelle et du jardin à l'aide du ruban vert.

OPTIMISATION DES ROUTES

- Réorganisation des parcours scolaires et du secteur de fréquentation pour l'ouverture d'une nouvelle école à Ottawa : l'école élémentaire publique Ottawa Ouest.

GESTION DES CONTRATS

- Poursuite du programme d'audits auprès des transporteurs afin de s'assurer que ces derniers se conforment aux exigences du contrat en vigueur ;
- Transition de 130 routes sans anicroche de l'entreprise Campeau Bus Lines à First Canada en milieu d'année scolaire ; et
- Séance d'information offerte en ligne aux transporteurs scolaires sur le programme de recrutement international.

GESTION DU CONSORTIUM

- Formation préparée par la firme d'avocats Emond Harden offerte aux membres du personnel en lien avec la protection de la vie privée – 3 séances.

Initiatives reliées à la pandémie de la COVID-19

SÉCURITÉ DES ÉLÈVES

- Identification des sièges dans les autobus scolaires afin de répondre aux normes nécessaires pour limiter la propagation de la COVID-19 : le CTSO a fait imprimer et remis aux transporteurs des autocollants numérotés de 1 à 24 afin d'identifier les sièges ;
- Élaboration de plans de sièges : en collaboration avec GeoRef un module a été créé afin d'importer les données contenues dans Trillium quant à l'assignation des élèves à un siège. Ces renseignements ont été mis à la disposition des conducteurs ;
- Mise en place de mesures préventives à bord des véhicules scolaires afin d'assurer le bien-être des élèves et des conducteurs ;
- Coordination de la distribution des produits désinfectants et équipements de protection aux transporteurs ; et
- Élaboration d'un formulaire d'auto-évaluation pour les conducteurs.

COMMUNICATION

- Entre les mois de mars et août 2020, de multiples rencontres virtuelles ont eu lieu avec les conseils scolaires, le ministère de l'Éducation, Santé publique Ottawa, OASBO et SBO ;
- Envoi d'une communication aux familles au début du mois de juillet les informant qu'exceptionnellement les détails du transport scolaire leur seront communiqués au moins une semaine avant le début des classes. Les parents étaient invités à nous informer s'ils désiraient suspendre le service de transport scolaire en cliquant sur un lien à cet effet ;
- Envoi des consignes COVID-19 aux transporteurs 10 jours avant la rentrée scolaire ;
- Envoi des détails du transport scolaire aux parents une semaine avant le début des classes contenant un lien vers les mesures préventives ainsi que le lien pour suspendre le service de transport temporairement ;
- Affichage des mesures préventives sur notre site web ; et
- Adaptation des formulaires.

OPTIMISATION DES ROUTES

- Révision des routes afin de répartir le nombre de passagers à bord ;
- Révision et division des arrêts ayant plus de 15 élèves afin de favoriser la distanciation physique ; et
- Préparation de scénarios de transport pour répondre à deux modèles de retour en classe, et ce afin d'offrir le service du transport dès la première journée de classe.

GESTION DES CONTRATS

- Communications fréquentes avec les transporteurs afin de s'assurer de la disponibilité des conducteurs ; et
- Ajout d'éléments de conformité au programme d'audits pour inclure les nouvelles mesures de sécurité mises en place.

GESTION DU CONSORTIUM

- Passage en mode « télétravail » pour les membres du personnel afin de maintenir un service à la clientèle et de poursuivre le fonctionnement quotidien ; et
- Planification du retour des membres du personnel dans les locaux du Consortium. Affichage des consignes de distanciation physique, ainsi que quelques règles d'hygiène. Remplir formulaire d'auto-évaluation de la COVID-19 et questionnaire sur le personnel à risque.

Statistiques de 2019-2020

Sommaire	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Nombre total d'élèves dans la base de données	36 547	38 200	39 641
Nombre d'élèves transportés	27 152	29 356	30 820
- véhicule scolaire	23 209	25 097	26 264
- ayant des besoins particuliers	628	606	558
- transport en commun (OC Transpo)	3 315	3 653	3998
Pourcentage d'élèves transportés	74 %	77 %	77 %
Nombre d'élèves non transportés	9 395	8 844	8 722
Véhicules et routes			
Nombre de véhicules (autobus et fourgonnettes)	369 / 167	384 / 173	395 / 178
Pourcentage de parcours jumelés (autobus région Ottawa)	81 %	81,7 %	85 %
Pourcentage de la capacité d'utilisation des autobus (total de la flotte)	81 %	82,5 %	82,2 %
Communication			
Nombre d'appels téléphoniques	22 520	22 396	12 322
Nombre de courriels	14 909	18 988	17 062
Sécurité à bord des véhicules			
Total de brigadiers ¹	1 483	1 580	1 668
Programme de sécurité ²	8	8	8
Résultats moyens des audits de sécurité			
autobus	95,6 %	94,0 %	92,4 %
fourgonnettes	87,5 %	91,5 %	85,1 %

¹ En moyenne 3 brigadiers par autobus, incluant la région de Kingston, Trenton et Pembroke

² Le programme de sécurité comprend :

- a. journée de sensibilisation
- b. programme de bandes vertes (pour les élèves de la maternelle et du jardin)
- c. programme d'évacuation
- d. programme de prudence à bord "Prudence à bord avec Clin d'œil" (M-3) et "Le programme de passager modèle avec toi comme vedette" (4-6)
- e. programme d'audit
- f. formation des brigadiers par le C.A.A.
- g. formation conducteurs / conductrices sur le climat scolaire positif, vidéo sur la supervision active dans l'autobus.
- h. sensibilisation conducteurs / conductrices de fourgonnettes aux différents types de clientèles à bord des véhicules (autisme, trisomie, handicap de développement, etc.)

CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE D'OTTAWA

ÉTATS FINANCIERS

31 AOÛT 2020

CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE D'OTTAWA

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État de la situation financière	3
État des résultats et de l'excédent accumulé	4
État de l'évolution de la dette nette	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du
Consortium de transport scolaire d'Ottawa

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Consortium de transport scolaire d'Ottawa (« le Consortium »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2020, et les états des résultats et de l'excédent accumulé, de l'évolution de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Consortium au 31 août 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Consortium conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Consortium à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Consortium ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Consortium.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Marcil Lavalée

OTTAWA
400-1420 place Blair Towers Place
Ottawa ON K1J 9L8
T 613 745-8387
F 613 745-9584

Marcil-Lavalée.ca
Comptables professionnels agréés
Chartered Professional Accountants

Cabinet indépendant affilié à
Independent firm affiliated to



MOORE

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Consortium;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Consortium à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Consortium à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, nous déclarons qu'à notre avis, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 5 novembre 2020

Marcil Lavallée

CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE D'OTTAWA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 AOÛT 2020

3

	2020	2019
ACTIF FINANCIER		
Liquidités	3 902 306 \$	3 871 477 \$
Débiteurs	686 536	669 242
TOTAL DE L'ACTIF FINANCIER	4 588 842	4 540 719
PASSIF		
Créditeurs	138 842	90 719
Avances des conseils scolaires, sans intérêt	4 450 000	4 450 000
TOTAL DU PASSIF	4 588 842	4 540 719
DETTE NETTE	-	-
ACTIF NON FINANCIER	-	-
EXCÉDENT ACCUMULÉ	- \$	- \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION


administrateur

_____ administrateur



Stéphane Vachon
Surintendant des affaires
Conseil des écoles publique de l'Est de l'Ontario
Signé à Ottawa, le 13 novembre 2020.

CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE D'OTTAWA

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ

EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2020

4

	Budget (note 4)	2020	2019
PRODUITS	32 015 713	\$ 29 114 823	\$ 29 400 448
CHARGES D'EXPLOITATION			
Transport des élèves	30 586 544	27 774 516	28 076 496
Frais de personnel	1 124 139	1 095 565	1 078 740
Administration	305 030	244 742	245 212
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	32 015 713	29 114 823	29 400 448
EXCÉDENT ANNUEL	-	-	-
EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	-	-	-
EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	- \$	- \$	- \$

CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE D'OTTAWA

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA DETTE NETTE

EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2020

5

	2020	2019
EXCÉDENT ANNUEL	- \$	- \$
ACTIF NON FINANCIER	-	-
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	-	-
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	- \$	- \$

CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE D'OTTAWA**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2020****6**

	2020	2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent annuel	- \$	- \$
Sources et (utilisations) :		
Augmentation des débiteurs	(17 294)	(292 527)
Augmentation (diminution) des créditeurs et frais courus	48 123	(7 660)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES LIQUIDITÉS	30 829	(300 187)
LIQUIDITÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	3 871 477	4 171 664
LIQUIDITÉS À LA FIN DE L'EXERCICE	3 902 306 \$	3 871 477 \$

CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE D'OTTAWA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2020

7

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Consortium, un organisme sans but lucratif constitué sans capital-actions en vertu de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, a pour objectif d'offrir des services de transport sécuritaires, ponctuels et efficaces aux élèves du Conseil des écoles catholiques du Centre-Est et du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario. Le Consortium est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonéré d'impôt.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Le Consortium est contrôlé conjointement par le Conseil des écoles catholiques du Centre-Est et par le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario. Il est donc compris dans le périmètre comptable des deux conseils. Par conséquent, les états financiers sont dressés en conformité avec les normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP).

Périmètre comptable

Les états financiers reflètent les actifs, les passifs, les produits et les charges du périmètre comptable. Le périmètre comptable est constitué de toutes les organisations redevables de l'administration de leurs affaires et de leurs ressources financières envers le Consortium et qui sont contrôlées par le Consortium. Il n'y a aucune organisation redevable au Consortium.

Utilisation d'estimations

Afin de préparer les états financiers conformément aux NCSP, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Méthode de comptabilisation des produits et des charges

Les produits et les charges sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Selon cette méthode, les produits sont constatés à mesure que le service est rendu et qu'ils peuvent être mesurés, et les charges sont constatées à mesure qu'elles sont engagées et qu'elles peuvent être mesurées après la réception des biens ou des services et l'établissement d'une obligation légale de paiement.

CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE D'OTTAWA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2020

8

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Avantages sociaux futurs

Le coût des obligations relatives aux prestations qui découlent d'événements particuliers survenant de temps à autre, comme les obligations applicables aux indemnités des accidentés du travail, est constaté au cours de l'exercice de survenance de ces événements, ainsi que les gains et les pertes actuariels futurs relatifs à ces prestations.

Le coût du Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario, qui est un régime à employeurs multiples offrant des prestations déterminées, représente les cotisations de l'employeur prévues par le régime au cours de l'exercice.

Liquidités

La politique du Consortium consiste à présenter dans les liquidités les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Le Consortium évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des liquidités et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et des avances des conseils scolaires.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Le Consortium détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE D'OTTAWA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2020

9

3. RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE L'ONTARIO

Tous les membres du personnel du Consortium peuvent adhérer au Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (RREMO), un régime de retraite regroupant plusieurs employeurs. Le Régime procure des prestations déterminées aux employés selon leurs années de service et leur taux de rémunération.

Les cotisations du Consortium équivalent aux cotisations des employés. Au cours de l'exercice clos le 31 août 2020, le Consortium a cotisé au régime un montant de 93 213 \$ (2019 : 89 648 \$). Comme il s'agit d'un régime à employeurs multiples, les charges de prestation de retraite du Consortium sont limitées aux cotisations. Aucun passif découlant de ce régime de retraite n'est inclus dans les états financiers du Consortium.

4. BUDGET

Les données budgétaires ont été fournies à des fins de comparaison et ont été tirées du budget approuvé par le conseil d'administration du Consortium.

5. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues par le Consortium avec des apparentés au cours de l'exercice ainsi que les soldes débiteurs et créditeurs avec eux :

	2020	2019
Conseil des écoles catholiques du Centre-Est		
Produits	18 671 689 \$	18 569 179 \$
Charges	1 143 935 \$	1 126 162 \$
Débiteurs	467 754 \$	480 768 \$
Avances	2 900 000 \$	2 900 000 \$
Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario		
Produits	10 441 505 \$	10 831 269 \$
Débiteurs	216 940 \$	188 474 \$
Avances	1 550 000 \$	1 550 000 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE D'OTTAWA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2020

10

6. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

Le Consortium évalue la condition financière de ses clients sur une base continue. Le Consortium établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. La quasi-totalité des débiteurs est à recevoir des deux conseils scolaires membres. Le Consortium est d'avis qu'aucun risque important ne découle de cette situation.

7. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Le Consortium de transport scolaire d'Ottawa a été créé pour accroître l'efficacité et l'efficience sur le plan de la prestation et de la rentabilité du transport des élèves du Conseil des écoles catholiques du Centre-Est et du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario. Par conséquent, la continuité des opérations du Consortium de transport scolaire d'Ottawa repose sur le maintien de l'entente avec ces deux conseils scolaires.